



HAL
open science

L'essor du lexique juridique au XIIIe siècle: l'édition de la traduction du Digeste dans le "Livre de justice et de plet"

Graziella Pastore

► To cite this version:

Graziella Pastore. L'essor du lexique juridique au XIIIe siècle: l'édition de la traduction du Digeste dans le "Livre de justice et de plet". La transmission des textes : nouveaux outils, nouvelles approches, Mar 2014, Paris, France. , 2014. hal-01517167

HAL Id: hal-01517167

<https://hal.science/hal-01517167v1>

Submitted on 2 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



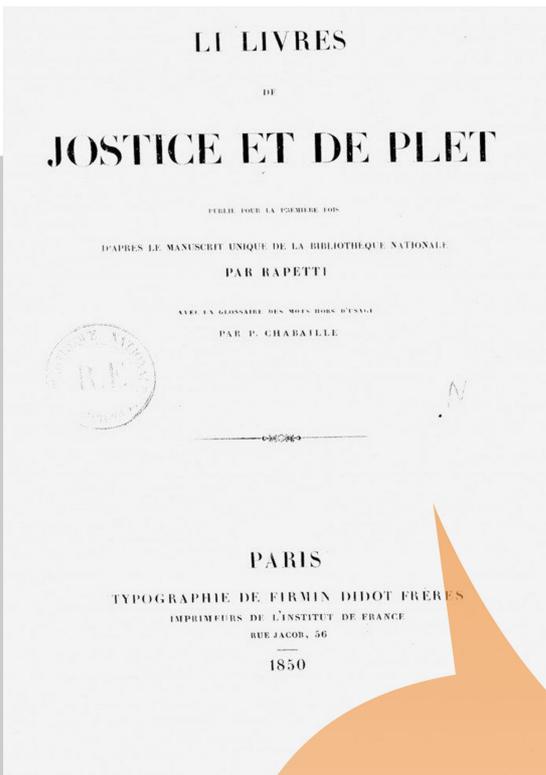
Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

L'essor du lexique juridique du français au XIII^e siècle : édition de la traduction du *Digeste* dans le « Livre de justice et de plet »



Graziella Pastore
Chercheur postdoctoral au
Centre Jean-Mabillon
École des chartes
(dir. F. Duval)
graziella.pastore@gmail.com

Le XIII^e siècle marque un tournant important pour l'histoire du droit en France. C'est à cette époque que les ouvrages fondamentaux des droits savants, le droit romain (*Corpus juris civilis*) et le droit canon (*Decretum Gratiani*), sont traduits pour la première fois et c'est également à partir du XIII^e siècle qu'ont vu le jour les premiers coutumiers écrits (*Très ancien coutumier de Normandie*, *Le conseil de Pierre de Fontaines*, *Li livres de justice et de plet*, *Etablissements de Saint-Louis*, *Coutumes de Beauvaisis*, *Ancien coutumier de Champagne*). Ce mouvement de mise à l'écrit de la pensée juridique n'est pas sans conséquences pour l'évolution de la langue française et pour le développement du registre du français juridique.

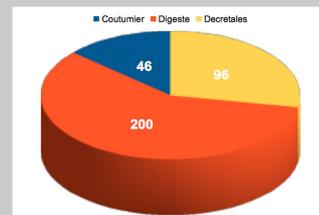


Notre recherche s'inscrit dans ce courant en portant sur l'édition des extraits du *Digeste* contenus dans le *Livre de justice et de plet*, ouvrage rédigé autour de 1260, qui par son double caractère d'ensemble de droit coutumier et de droit savant occupe une place singulière dans la production juridique de l'époque.

Paragraphes du Livre de justice et de plet	Correspondances avec le Digeste	Feuillets du ms. Paris, BnF fr. 2844
III 11-12	4.7-8	35rB-40rA
IV 1-3 ; 5 ; 7	5.1-4 ; 6.1	41rB-49rA
V 1.2 ; 4.6	9.1-4 ; 10.1-4	54rA-59rB
VI 1 ; 4-18	11.1, 4-8 ; 12.1-2, 4-6	59vA-72rA
VII 1-2 ; 4.9 ; 11-12 ; 15	14.1-4, 6 ; 15.1-2, 4 ; 16.2-3 ; 17.2	72rA-80vB
VIII 1-2 ; 4-8	18.1, 6 ; 19.1-5	80vB-86rB
IX 2-3 ; 5.8 ; 10-11 ; 13-14 ; 17	20.1-5 ; 21.1-3 ; 22.3-6	86vA-96rB
XI 1-4	25.2-4, 6	105rB-108vA
XII 1-2 ; 4	28.1 ; 29.3, 7 ; 30.1	108vA-111vA
XIII 1-3	39.2-3, 5-6	118vA-123
XIV 1-8	40.1-5, 7-9, 13-14	123-127rA
XV 1-8	41.1-6, 8-10	127rA-136rA
XVI 1 ; 3-27 ; 29	42.1, 3-7 ; 43.1, 5-9, 13-16, 19-33	136rA-154vA
XVII 1-2 ; 4-7	44.1-2, 4-7	154vA-160rA
XVIII 1 ; 3-6 ; 8-23	45.1-3 ; 46.1-5 ; 47.1-2, 5, 7-11, 13-16, 18	160rA-178vB
XX 1-10 ; 12	48.1-11	190rA-197vA

Les objectifs :

- Compléter l'édition partielle du *Livre de Justice et de plet* publiée par P.N. Rapetti en 1850 (édition du coutumier)
- Mise en ligne d'une édition électronique (TEI), couplée à une version numérisée de l'édition Rapetti, afin de rendre le texte accessible dans son intégralité.
- Etude préparatoire pour le glossaire.



Les résultats de notre travail sont susceptibles d'intéresser :

- Les historiens et historiens du droit dans leurs recherches à propos des rapports juridiques médiévaux et de l'importance de la loi dans la constitution de l'État médiéval ;
- Les lexicologues, les historiens de la traduction et les historiens de la langue française s'intéressant au développement du registre du français juridique.

Perspectives :

- Démarrer une enquête lexicologique portant sur un corpus de textes juridiques qui comprend des traductions médiévales du *Corpus juris civilis* et des coutumiers.
- Mieux comprendre les rapports entre cette traduction et les autres traductions médiévales du *Digeste*.

Programme de travail
1. Mise au point des critères d'édition
2. Rédaction de la notice du manuscrit
3. Transcription et toilette du texte
4. Révision du texte édité et comparaison avec le texte latin (éd. Mommsen en ligne)
5. Préparation du texte pour l'édition en ligne + édition papier.

Paris, BnF, fr. 2844 fin XIII^e siècle (Orléans?)

Le *Livre de justice et de plet* est transmis dans un seul manuscrit, conservé à la BnF sous la côte fr. 2844. Précédé par les *Etablissements de Saint Louis* (ff. 1-4rB), le texte s'étale sur 195 ff. (dont environ 120 ff. sont occupés par la traduction du *Digeste*). Le manuscrit est disponible en ligne sur Gallica.

bataille. al q. p. noit par bataille prouera
por. cestmōi. ou par chartre. ou par autr
premier bone et leauf. q. ont este doctu
meel eu cor. laie usq. a ore. ce q. il prou
at. par bataille. ensie. q. ce al q. demāde
preune. al q. il demādera li remādra et
demorera q. me son serp. Et se il ne pren
ve il demōra en la volēte au seignoz
por. la māde. **E** se aucun veit faulser juge
mant. en pais. la ov faulsemēt. de iugemēt
asēret. il n. aura poit. de bataille. et
n. clame. et li respō. et li autre. et se
maut. dou plet. serōt. respō. et a
notre. cor. et selonc. les. erremā. dou
plet. len. fera. tenir. ou. de. peac. ser
iugemā. et. al. q. sera. trouez. e. son. cor.

il est deusse par desur en tel maniere
q. nos. iussō. metre. et. oster. et. amā
ter. quāt. il. nos. plerra. se. nos. veont. q.
bien. soit. ; de. jone. et. de. dō. **R**emmerciat. savoir. quāt.
deu. est. savoir. doit. de
descent. le. non. de. droit.
Droy. est. apelez. de. droy.
ture. quar. si. q. me. hinc
lire. dict. droy. est. art. de. bē. z. de
igante. et. pouz. ce. auam. par. dēt.
apelent. celz. q. font. le. droy. meēt.
For. tenont. et. gardont. droy. ture.
et. sauont. bien. et. loiaute. Et. deu.
sont. loiaute. de. triche. et. ce. q. tē